COMITE DU CALVADOS D'ATHLETISME
Maison des Associations
1018 Quartier du Grand Parc
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
02-31-95-47-51
cd14.athletisme@mda-hsc.fr
Site :http://cd14.athle.com/

Caen le 15 octobre 2009

Règlement et horaires des triathlons en salle du 14 et 28 novembre 2009

BENJAMINS et MINIMES

Halle D'ORNANO – Mondeville

ENGAGEMENTS :

Pour faciliter le déroulement de la compétition, les engagements sont à faire.

Soit : 1 - via le site du comité **fermeture des engagements le vendredi 22 heures**

2 - par courrier ou fax chez Y. MORVAN – 11 rue des Luthiers 14000 Caen Tel/Fax 02.31.47.63.23

3 - par email : cd14.athletisme@mda-hsc.fr pour le **jeudi précèdent la date de compétition**

Attention :Compte tenu du changement de catégorie au 1er janvier, les mois de novembre et décembre sont considérés comme mois de transition sportive. Durant ces deux mois, les athlètes qui passeront dans la catégorie épreuve supérieure au 1er janvier pourront lors des compétitions inscrites au calendrier départemental ou régional, concourir indifféremment dans leur ancienne catégorie ou dans la nouvelle catégorie qu'ils auront au 1er janvier
Cette mesure concerne le cross-country (si les distances sont différentes) et les épreuves de haies et du lancer de poids (épreuves en salle)

Les **entraîneurs** des athlètes devront confirmer les engagements 45mn avant l'horaire prévu du début de l'épreuve.

Les athlètes souhaitant prétendre à la sélection du Calvados pour les inters comités de Mars devront avoir réalisé un triathlon au cours de l'hiver

Les triathlons sont les suivants :

Benjamins H et F	: 1 course, 1 saut, lancer
Minimes H et F: au choix	a) libre (1 course, 1 saut, lancer).
	b) technique (1 course et 2 concours).
	c) Spécial (1000m, 1 concours, 1 épreuve au choix).

- **Epreuves :**

Concours :

Hauteur et Perche : 8 essais maximums avec essai(s) supplémentaire (s) en cas de réussite au 8ème essai. Montée de barre 4 en 4 cm pour la hauteur – 10 en 10 cm pour la perche

Poids – Longueur et Triple saut : 4 essais par athlète.

Courses

1000m : 12 participants maximums par série

JURYS :

Afin d'assurer le bon déroulement de la compétition, il est demandé aux clubs de bien vouloir fournir des jurys en nombre suffisant :

1 à 3 athlètes	: 1 officiel
4 à 7 athlètes	: 2 officiels
8 à 10 athlètes	: 3 officiels
11 à 13 athlètes	: 4 officiels
14 à 16 athlètes	: 5 officiels
17 à 20 athlètes	: 6 officiels

puis 1 officiel part tranche de 10 athlètes

Le Président du Comité :
Y MORVAN